le bulletin
CASTELMAUROU
N°26
MAI 2021

DOSSIER
La démocratie participative
Découvrez vos référents de quartier
Concertation sur la plan local d'urbanisme

ENVIRONNEMENT
Les ambassadeurs du tri

FINANCES
Le budget 2021

CULTURE
Le salon du livre

VILLE DE CASTELMAUROU
www.mairie-castelmaurou.fr
Ville de Castelmaurou

/ Infos pratiques /

Mairie de Castelmaurou
Adresse : Route d'Albi, 31180 Castelmaurou
☎ : **05 61 37 88 11**
@ **: contact@mairie-castelmaurou.fr**
www.mairie-castelmaurou.fr
f : **Ville de Castelmaurou**

Horaires d'ouverture Mairie :
Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi :
8h30 - 12h30 et 14h - 17h30
Mardi : 14h - 17h30
Samedi : 10h - 12h

Service Urbanisme :
☎ : 05 61 37 88 17
@ **: urbanisme@mairie-castelmaurou.fr**

Service enfance
☎ : 05 61 37 88 29
@ **: affaires.scolaires@mairie-castelmaurou.fr**

L'AlphaB
Adresse : 1A route de Lapeyrouse
☎ : **05 61 37 60 99**
@ **: bonjour@lalphab-castelmaurou.fr**
f **:** L'AlphaB Castelmaurou

39 66 - Allô docteur - week-end et nuit
prix d'un appel local à partir d'un téléphone fixe
15 - urgences vitales
114 - urgences malentendant / discret / sms si vous ne pouvez pas téléphoner

www.3237.fr - Pharmacies de garde

3115 - Service vétérinaire de garde
05 32 09 39 90 - urgences vétérinaires
05 61 19 38 62 - Ecole Vétérinaire Tlse

17 - gendarmerie
05 62 89 03 50 - Gendarmerie de L'Union

06 45 16 33 74 - police intercommunale

119 - violences sur les enfants

39 19 - violences conjugales

05 34 39 33 47 **: soutien psychologique**
gratuit (lundi-vendredi : 8h30-18h30)

Bulletin municipal de la ville de Castelmaurou
N° 26 - Mai 2021

Suivez-nous sur
www.mairie-castelmaurou.fr
f Ville de Castelmaurou

Responsable de publication : Diane Esquerré, Maire
Rédacteur en chef : Maria Reyx
Rédacteurs: M. Reyx, D. Bacle, S. Uzac, M. Garcia, C. Loudier-Malgouyres, P. Casabonne, D. Humeau, L. Chaleroux, A. Aiello, M. Tesson, R. Pouyenne-Vignau, associations
Photos : mairie, ALAE, associations, C. Malgouyres, L. Chaleroux
Mise en page : Maria Reyx
Impression : Evoluprint
Tirage : 2000 exemplaires
Droits de reproduction réservés

/ Sommaire /

FINANCES
Les budgets de la commune p 4

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
Référents de quartier p 6
Concertation publique PLU p 7

ENVIRONNEMENT
Gestion différenciée p 12

TRAVAUX
En cours et à venir p 15

ENFANCE
ALAE et RAM p 16

SOCIAL
Téléassitance p 18

EXPRESSION POLITIQUE p 19

ASSOCIATIONS
Libre parole p 20

AGENDA
Dates à retenir p 22
Salon du livre p 23

Tulipes devant l'école élémentaire

Permanence des élus

Pour toute question,
venez aux permanences des élus
le **samedi matin, de 10h à 12h.**

Rendez-vous à l'accueil de la mairie :
05 61 37 88 11
contact@mairie-castelmaurou.fr

Je suis heureuse de vous présenter ce nouveau bulletin municipal. Vous y trouverez les grandes lignes du budget 2021 et un dossier important sur le travail mené en termes de démocratie participative.

Nous faisons le pari de l'intelligence collaborative et d'une participation citoyenne large afin de permettre à toutes et tous de s'impliquer dans la vie de la commune, de s'informer ou de proposer de nouveaux projets.

Les référents de quartier viennent juste d'être nommés, je les remercie pour leur implication dans la vie de la commune. Retrouvez leurs noms, les 4 secteurs couverts et comment les contacter dans ce numéro, ainsi que la charte qui précise leur rôle.

C'est également dans cette idée de participation citoyenne que nous avancerons sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Plan de Mobilité avec vous. Ils permettront de dessiner la ville de Castelmaurou pour les 10 ans à venir, traduire notre souhait de garder une agglomération à taille humaine, où il est agréable de grandir, de se déplacer et de vivre tout simplement. Bref, assumer une bonne transition écologique. Céline Loudier-Malgouyres et Ludovic Chaleroux, deux spécialistes de ces questions, nous accompagnent dans ces projets.

Enfin les associations, le cinéma le Méliès et les spectacles culturels devraient reprendre pour notre plus grand bonheur. Nous avons prévu des animations et festivités qui nous permettront, je l'espère, de nous retrouver (pour plus de détails consultez l'agenda). Je vous donne donc un premier rendez-vous le 29 mai pour le 1er salon Castel en Livre qui s'adaptera aux mesures sanitaires en vigueur.

Nous faisons le pari de l'intelligence collaborative et d'une participation citoyenne large

Diane Esquerré

Maire de Castelmaurou

Contre le parking payant de la Clinique de L'Union/ Saint-Jean

Signez la pétition sur change.org

Une délégation de 6 Maires représentant les 26 communes du secteur : les Maires de Garidech, Paulhac, l'Union, Lapeyrouse Fossat, Saint-Jean, Castelmaurou

UN BUDGET DE RELANCE AMBITIEUX

INVESTISSEMENT
3 700 000 €

FONCTIONNEMENT
3 100 000 €

FISCALITÉ

En 2021, la pression fiscale est stable malgré l'évolution du taux de la taxe foncière bâtie induit par la reforme fiscale. Les taux s'établissent comme suit :

TAXE D'HABITATION : 12.82%
Le taux est gelé depuis 2019. La suppression de la taxe d'habitation engagée en 2020 s'applique progressivement jusqu'en 2023. Cette suppression est compensée par le transfert à la commune de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI : 37.05%
En 2021 elle correspond au taux communal de 2020 (15.15 %) majoré du taux départemental 2020 (21,90%).

TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI : 13,42%

Retrouvez
les comptes administratifs 2020,
les budgets 2021
et le débat d'orientation budgétaire (DOB) sur :
www.mairie-castelmaurou.fr

PRIORITÉS DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2021

1 URBANISME

- Etudes de révision du **Plan Local d'Urbanisme** (PLU) avec un accompagnement pour une concertation renforcée

2 MOBILITÉ - VOIRIE

- Etude de réalisation d'un **plan de mobilité**
- Entretien, création, rénovation et sécurisation de la voirie communautaire et départementale
- Campagne de curage de fossés
- Mise en accessibilité de deux arrêts de bus sur la RD 888

3 ESPACE PUBLIC

- Gestion différenciée des espaces verts
- Aménagement d'espaces publics dans les quartiers en concertation avec la population
- Rénovation de l'éclairage public (porté par le SDEHG)

4 PATRIMOINE

- Etudes d'amélioration de la Mairie et de la salle des aînés (accessibilité / rénovation énergétique...)
- Etudes de programmation pour la construction de locaux pour le service technique
- Etude d'opportunité pour installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase
- Etudes d'aménagement pour sécuriser l'accès au terrain d'entraînement de football
- Etudes d'amélioration du nouveau cimetière (accessibilité, extension du colombarium, drainage de la partie basse)

5 CULTURE

- Animation et valorisation du fonds culturel de l'AlphaB
- Installation de boîtes à livres dans le village

6 ÉDUCATION - JEUNESSE

- Etudes de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un restaurant satellite à l'école maternelle Les 4 Collines
- Démolition d'un préau et réaménagement d'une cour de l'école élémentaire
- Etudes pour le développement d'un point jeune

7 ASSAINISSEMENT

- Etudes et travaux d'évolution de la station d'épuration
- Phase 2 de l'extension du réseau assainissement (sans création de piétonnier) sur la RD de Moutou.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : DONNER LA PAROLE AUX HABITANTS

La démocratie peut revêtir diverses formes.

La démocratie représentative, selon L'Article 3 de la Constitution du 4 octobre 1958 dit « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants ».

La démocratie participative quant à elle, désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'impliquer des citoyens dans la gestion des affaires publiques, d'accroître leur rôle dans les prises de décision au sujet de domaines tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'environnement, la mobilité, la sécurité...

Ainsi, à Castelmaurou, sous l'impulsion de notre maire, Diane Esquerré, le premier acte de démocratie participative de la nouvelle équipe municipale fut de mettre en place des **commissions** : aménagement et travaux / développement durable / culture et associations / enfance et liens intergénérationnels / démocratie participative / affaires sociales. Dans un esprit d'ouverture et de collaboration, chacune d'elles accueille des membres de la liste minoritaire.

La démocratie participative est au cœur de chacune de ces commissions en charge de travailler sur des dispositifs donnant lieu à l'information des habitants et à l'échange.

C'est aussi la **retransmission en Facebook live des conseils municipaux** ou encore la large **concertation de la population autour du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** permettant le recueil de propositions dont nous nous inspirerons.

Parmi les outils phares de la démocratie participative figure également le projet «**Référents de Quartier**». Ce dispositif permettra aux citoyens de s'impliquer dans la gestion de la commune. Ces référents seront opérationnels avant l'été prochain.

Autre outil, et non des moindres, **le Conseil Municipal des Jeunes** : les enfants ont forcément beaucoup de choses à nous dire. Nous mettrons donc en place dès la prochaine rentrée des classes le Conseil Municipal des Jeunes qui sera un lieu d'expression pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école Marcel Pagnol. Les parents et le personnel éducatif y seront associés.

Il s'agira d'instaurer un dialogue entre les jeunes et les élus, de les faire participer à la vie de la commune. Ils pourront construire et réaliser des projets.

Le Conseil Municipal des Jeunes permettra un apprentissage de la citoyenneté, la découverte de la démocratie (l'écoute, le débat contradictoire, l'intérêt général, le vote,…).

Réunion de lancement du projet "Référents de quartier" du 13 octobre 2020

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Juillet - septembre 2020

Collecte des informations sur les expériences d'autres communes

La démarche de construction est aussi importante que le dispositif lui-même

13 octobre 2020

Réunion publique de présentation et ateliers de réflexion

80 participants

19 décembre 2020

Atelier de conception de la Charte des référents

13 mars 2021

Les candidats et habitants impliqués ont validé et finalisé les 4 secteurs de la ville et la charte

17 avril 2021

Les candidats ont désigné les 4 référents de chaque secteur

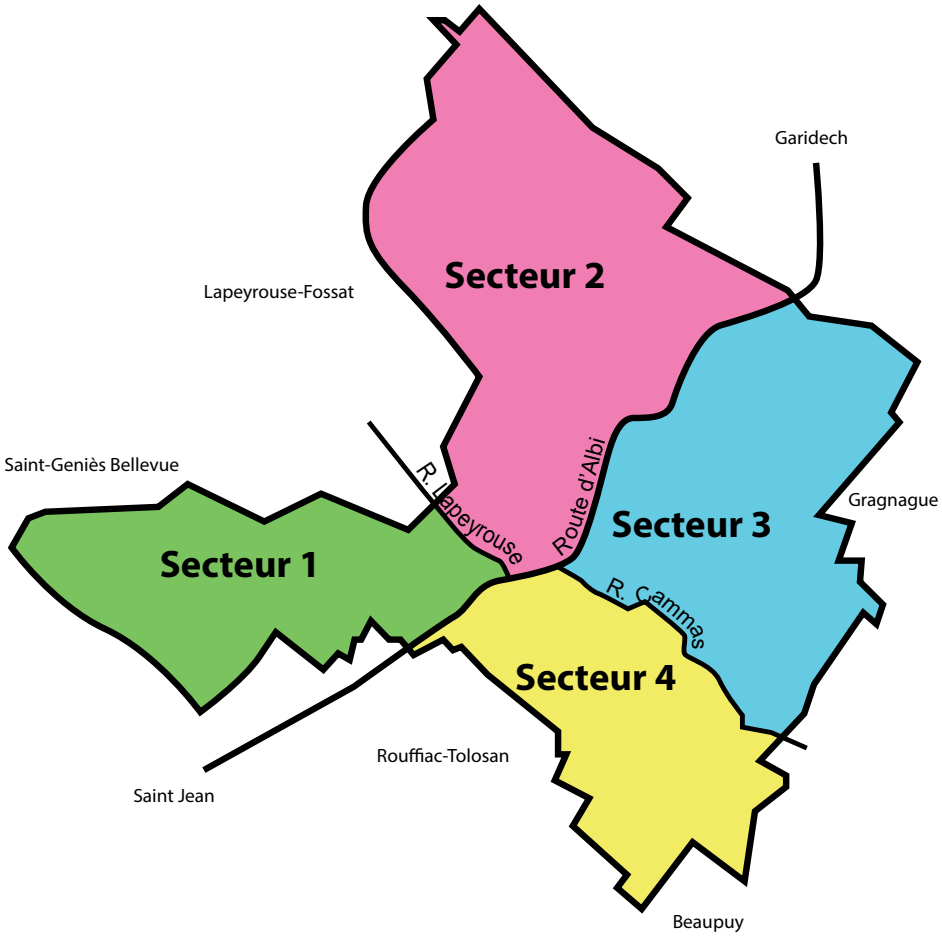

SECTEUR 1
referent.secteur1@mairie-castelmaurou.fr

Nicole Lievin
Bertrand Loquet
Jim Pechin
Viviane Laborie

SECTEUR 2
referent.secteur2@mairie-castelmaurou.fr

Jacques Thuriès
Viviane Carpena
Marc Pozzoli
Yann Bourdais

SECTEUR 3
referent.secteur3@mairie-castelmaurou.fr

Catherine Mokhtari
Benjamin Gaulard
Sylvie Grandet
Daniel Sans

SECTEUR 4
referent.secteur4@mairie-castelmaurou.fr

Thérèse Carrière
Jean-Philippe Hanff
Arnaud Montaigut
Davina Wormser Pin

Charte des référents de quartier de Castelmaurou

La Charte facilite la lisibilité du dispositif des Référents de Quartier, son organisation et sa mise en œuvre. Elle constitue un cadre de référence pour tous : habitants, bénévoles, services municipaux, élus.

Organisation

La ville est couverte par 4 secteurs. Les référents de tous les secteurs se réuniront ensemble au minimum 2 fois par an.

Désignation des référents et durée du mandat

Le référent doit être majeur, habiter le secteur, être inscrit sur les listes électorales et être le seul membre volontaire de son foyer. Il n'est ni un élu, ni un agent de la commune. Il ne fait pas de prosélytisme (sectaire, religieux, politique ou syndical).

Dans le cadre de son action, le référent s'engage à la stricte confidentialité de la vie privée.

La liste des référents de quartier est publiée sur le site Internet de la commune et le bulletin municipal.

La désignation des référents est réalisée par cooptation par secteur. 2 référents titulaires et 2 référents suppléants forment l'équipe du secteur ; la parité doit être appliquée dans la mesure du possible.

Le mandat dure 2 ans, renouvelable 1 fois.

Le référent peut démissionner. Il sera remplacé suivant le mode de désignation ci-dessus.

Tout référent qui ne respecte pas la charte se verra démis de son mandat par la municipalité.

Missions du référent de quartier

Le référent doit être à l'écoute, en capacité d'animer une réunion, capable de répondre et de gérer les demandes. Sa mission diffère de celle d'un médiateur qui traite, entre autres, des conflits de voisinage.

Son action s'inscrit dans le cadre de l'intérêt général pour le quartier qu'il représente.

Il suscite et encourage l'expression, la participation des habitants pour leur permettre d'être acteurs de leur quartier. Il recueille les avis et les observations des habitants afin qu'ils soient transmis à la mairie. Il peut transmettre des informations complémentaires relatives à la vie du quartier ou de la commune.

Le référent peut être associé aux missions de solidarité de la commune.

Modalités d'action et fonctionnement

Pour assurer le bon fonctionnement du dispositif des référents de quartier, la mairie met à la disposition des référents tous les moyens nécessaires (informatique, communication, boîte mail, courrier, salle municipale, etc.).

Dans chaque secteur, chaque équipe de référents choisit les modalités souhaitées pour rencontrer les habitants (réunions de quartier, porte-à-porte, dépôt et recueil de formulaires). Les propositions, demandes et autres des habitants concernant les enjeux de quartier sont consignées dans une fiche contact. Les référents s'engagent à transmettre ces propositions et demandes au service compétent. Ils sont informés du suivi. La réponse officielle est donnée dans un délai raisonnable et reste de la responsabilité de l'adjoint concerné ou de madame la maire.

Le référent est associé à la démarche concernant les aménagements et projets qui impactent son quartier. Il est consulté en amont sur les projets ou modifications du cadre de vie de son quartier.

Caractère évolutif de la Charte

Le dispositif des référents de quartier est évolutif. Il sera évalué à intervalles réguliers, selon les besoins et, en tout état de cause, à l'issue de la période initiale de 2 ans. À cet égard, la Charte est donc aussi amenée à évoluer.

Limites

Les référents ne sont pas des substituts des forces de l'ordre, des élus, ou des employés municipaux.

Les référents ne sont pas des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

Charte réalisée par les Castelmaurousiens volontaires

QUEL DÉVELOPPEMENT POUR CASTELMAUROU DEMAIN ?

Le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune s'articule autour de **cinq axes prioritaires** :

1. La préservation de la biodiversité, des continuités écologiques et le cadre naturel
2. La mise en valeur des paysages forts et contrastés
3. Le maintien du caractère agricole du territoire
4. L'organisation d'un développement urbain mesuré du territoire
5. Le recentrage du développement urbain dans une logique de proximité privilégiant une urbanisation plus dense et multifonctionnelle au contact du centre-bourg et de ses équipements.

Ces orientations constituent le projet politique de la municipalité et sont inscrites dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Elles vont nous guider pour construire le nouveau document qui devrait être approuvé à l'été 2022.

La construction du PLU est encore longue et nous avons décidé de renforcer la concertation. **Notre objectif est de mieux associer les habitants sur le devenir de la commune et de faire de la révision du PLU une véritable réflexion collective.**

Une croissance modérée

Les communes de la CCCB accueillent de nouveaux habitants de façon croissante depuis plusieurs décennies. Cependant, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de l'agglomération toulousaine, dont fait partie Castelmaurou, fixe le principe d'un développement modéré pour les communes des Coteaux de Bellevue.

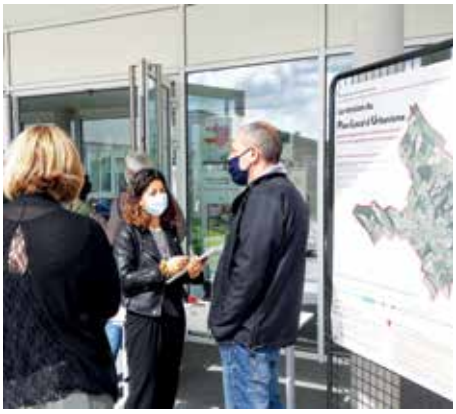

L'enjeu est donc de limiter l'augmentation de population communale, tout en répondant aux différents besoins du territoire : diminution de la taille des ménages, besoins en logements locatifs sociaux et en logements seniors, etc. Notre objectif, inscrit au PADD, est d'accueillir une centaine d'habitants par an sur la prochaine décennie... fixant un horizon de 5500 habitants en 2030.

Cette croissance modérée permettra à Castelmaurou de trouver un équilibre entre ville et campagne.

Nous vous donnons rendez-vous pour tous ces moments de concertation. C'est l'occasion d'imaginer ensemble le Castelmaurou de demain. Nous échangerons sur le cadre de vie, la mobilité, l'équilibre entre densification des tissus bâtis existants et extension urbaine, l'habitat, les espaces naturels, l'évolution des quartiers ou encore l'accueil de nouveaux habitants...

En attendant de vous retrouver, nous vous laissons découvrir deux regards sur notre ville. Celui de Ludovic Chaleroux, du bureau d'études ID Cité, qui nous accompagne pour mettre en place le premier plan de mobilité de la commune. Et enfin, celui de Céline Malgouyres, du bureau d'études L'Usage des Lieux, qui nous aide à porter la concertation sur le PLU.

Interview avec...

Ludovic CHALEROUX
Géographe, spécialiste des questions de déplacements et de traitement de la voirie
Consultant en mobilité depuis plus de 20 ans
Directeur du bureau d'étude IDcité

Quel est votre parcours ?

J'accompagne les villes dans la définition et la mise en œuvre de leur politique de mobilité durable, de circulation, de transports et de stationnement.

Un des principaux enjeux est d'activer les bons leviers pour réduire les vitesses et faciliter la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une forme d'urgence. **Il ne s'agit pas d'interdire ou de supprimer la voiture, mais de lui redonner une juste place pour mieux garantir la sécurité et le confort des autres modes de déplacement.**

Quel est votre regard sur notre ville ?

C'est une ville que j'ai découvert en 2017 à l'occasion d'une expertise associée à la révision du PLU. Castelmaurou est un territoire de passage, fortement marqué par le réseau des voiries principales qui le traverse. Mais ces fonctions de passage et de carrefour sur le chemin de Toulouse ont aussi participé à l'émergence de la ville, y compris ses dernières années avec le développement résidentiel de la commune. Il y a là une forme de contradiction propre à de nombreux territoires périurbains qui doivent une part de leur croissance à la voiture individuelle mais qui subissent aujourd'hui les contraintes liées à l'excès de trafic routier, en particulier aux heures de pointe : congestion, bruit, pollution, vitesse ou encore l'augmentation des flux de transit. Ce phénomène s'est amplifié avec la multiplication des applications communautaires de navigation.

Qu'est-ce qui marque Castelmaurou?

Votre ville est marquée par les routes départementales qui la traversent. C'est particulièrement flagrant dans la traversée du centre-bourg. La RD888 et son important trafic de transit imposent leurs codes et leurs règles. Il y a comme un sentiment de résignation ou de fatalité face aux 15 000 véhicules qui empruntent chaque jour la route de Toulouse. Un des enjeux sera de trouver la bonne stratégie pour inverser ce rapport de force et concilier les besoins de tous les usagers, notamment des piétons. Pour mieux vivre la ville à pied et à vélo, il est indispensable d'apaiser cet axe pour en faire une « couture » entre les quartiers Ouest et Est de Castelmaurou et non plus une coupure.

3 ATELIERS MOBILITÉ

Un pannel de 20 personnes représentatif de la population sera constitué.

Proposez votre candidature
1er atelier le 30 juin à 20h

Quelle concertation dans le plan de mobilité ?

La concertation reposera sur la constitution d'un atelier participatif regroupant une vingtaine de personnes (habitants, usagers, acteurs de la vie économique et sociale de la commune). Les membres de l'atelier participeront à l'élaboration et au suivi des actions proposées. Le plan de mobilité qui en découlera permettra de fixer un programme de rénovation des trottoirs et de mise en sécurité.

Pour s'adapter aux mesures sanitaires, notre premier temps d'échanges avec l'atelier prendra plutôt la forme de marches exploratoires dans les rues de la commune.

Avec quels objectifs pour demain ?

Les ateliers de concertation permettent de comprendre les usagers et de cibler plus facilement les actions à mettre en oeuvre pour faire évoluer les pratiques et les comportements. En effet, cette évolution passe avant tout par un changement dans la tête de l'usager. Les aménagements ne suffisent pas. Il faut informer et sensibiliser.

Interview avec...

Céline Loudier-Malgouyres
Socio-urbaniste - L'usage des lieux

Quel est votre parcours ?

J'ai une formation en sciences humaines et en maitrise d'ouvrage urbaine, je croise donc les champs de la sociologie, de la communication et de l'urbanisme. J'ai d'abord travaillé à l'Institut Paris Région. Puis je me suis installée à Toulouse où je travaille sur une approche socio-urbaine des projets de territoire. L'objectif est de travailler la dimension humaine et sociale dans les projets d'urbanisme.

Votre regard sur la ville ?

Une habitante m'a dit pendant la journée de lancement de l'exposition publique : «Je suis bien à Castelmaurou, je vais à la médiathèque plusieurs fois par semaine, au cinéma plusieurs fois par mois, je me balade dans la campagne autour, il y a des commerces, des associations, mes enfants vont à l'école. ». En effet, par rapport à d'autres communes autour de Toulouse, je trouve que Castelmaurou offre vraiment beaucoup de services et en même temps elle a des allures tranquilles.

Qu'est-ce qui marque Castelmaurou?

Cette double identité, une ville de services et une ville à la campagne, avec une agriculture visible.

Quelles sont les phases de concertation du PLU ?

Une première étape a été d'informer les habitants sur la révision du PLU à travers une exposition publique dont la journée de lancement était le 27 mars et qui reste visible toute l'année.

Ensuite, des ateliers thématiques seront organisés en juin et dans un troisième temps, des ateliers sur des secteurs précis de la commune.

Comment intégrez-vous la concertation dans le projet ?

L'objectif de la concertation pour la révision du PLU est de communiquer avec les habitants et les acteurs locaux qui vivent tous les jours sur la commune : les informer, les sensibiliser aux enjeux du développement durable qui s'imposent à tous aujourd'hui, prendre leurs avis et considérer leurs situations, discuter ensemble de ce projet de PLU qui doit être un projet commun pour les 10 ans à venir.

La concertation, c'est tout autant l'information que la discussion. L'enjeu de fond c'est d'associer ceux qui vivent sur le territoire, afin qu'ils se sentent concernés et de leur donner les moyens de prendre la parole.

Avec quels objectifs pour demain ?

Castelmaurou demain va accueillir de nouveaux habitants et en même temps, elle doit préserver son cadre de vie, ses espaces de nature et son agriculture. C'est un objectif qui n'est pas facile à atteindre, car il faut concilier des besoins qui semblent contradictoires: construire et protéger les espaces non construits. Et puis, il y a la question centrale et difficile de la circulation routière.

La planète demande aujourd'hui à ce que chacun de nous s'engage dans un changement de pratique pour faire face au changement climatique. Pour l'urbanisme, cela signifie principalement limiter le plus possible l'artificialisation des sols (laisser la terre respirer et l'eau s'infiltrer !) et diminuer aussi le plus possible les émissions de gaz à effet de serre (là, c'est la voiture qui est visée et les pratiques agricoles).

Pour les communes périurbaines comme Castelmaurou, cela signifie des contraintes : protéger les sols de la bitumisation et encourager la marche ou le vélo, les transports en commun pour réduire les déplacements en voiture quand et où c'est possible, développer et accompagner l'évolution de l'agriculture au service du territoire. Mais en même temps, pour accueillir de nouveaux habitants, il faut construire et la voiture reste un outil de liberté essentiel pour la mobilité des périurbains.

Concilier les paradoxes, c'est bien le pari du PLU !

Zoom sur l'axe 4 :
Organiser un développement mesuré du territoire

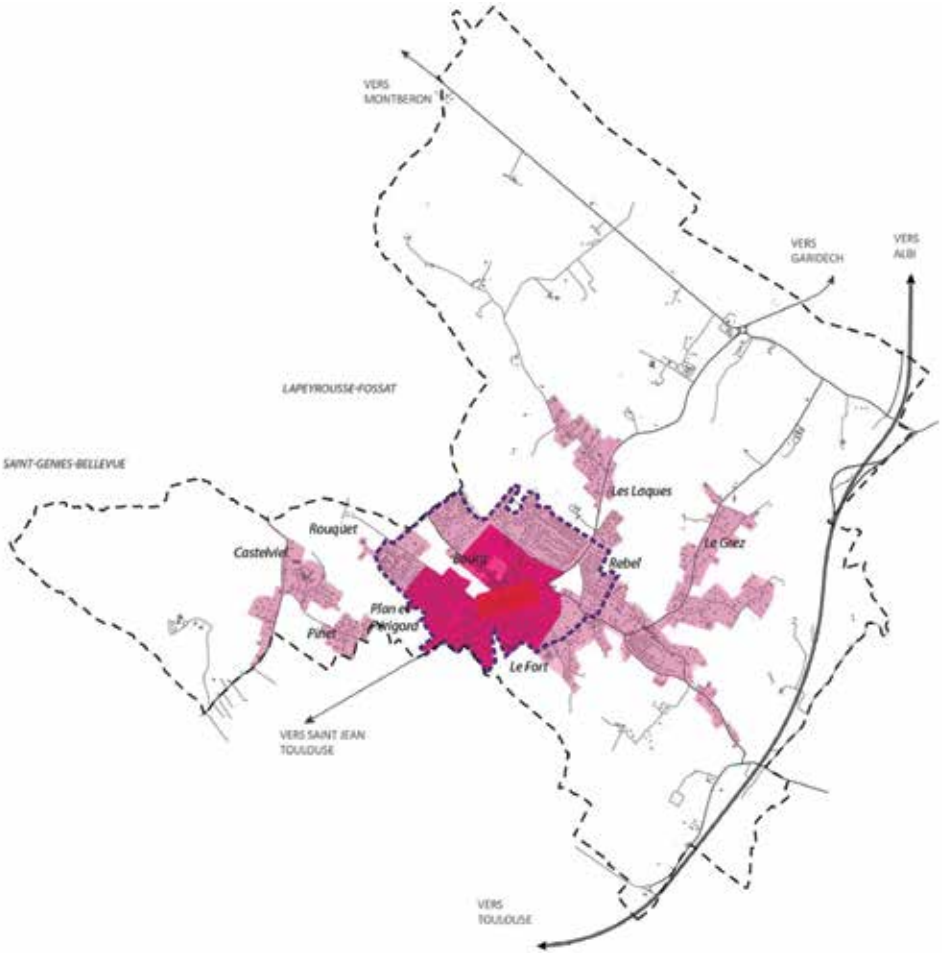

Légende

- Conforter les fonctions de centralité du centre-bourg
- Faciliter l'intensification des tissus, tout en préservant la qualité du cadre de vie existant
- Maîtriser l'urbanisation en périphérie du centre-bourg
- Limiter, à des évolutions ponctuelles, les constructions et habitations isolées
- Localisation préférentielle des extensions urbaines au sein ou au contact de l'aire de proximité

Vos rendez-vous CONCERTATION

Depuis le 27 mars 2021 : lancement de l'exposition publique et rencontre avec les élus. Son objectif est d'informer les habitants sur la révision du PLU, le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durable (le PADD) et de prendre leur avis. **L'exposition sera visible toute l'année.**

Samedi 5 juin 2021

Ateliers thématiques consacrés au centre-ville et à «l'aire de proximité»
Proposition de visites et de balades urbaines pour échanger sur l'aire centrale de la commune qui doit activer son cœur de ville, doit accueillir les nouveaux développements et où les déplacements à pied doivent être facilités

Samedi 12 juin 2021

Ateliers thématiques consacrés à la préservation des espaces de nature et agricoles.
Proposition de visites et de balades urbaines pour échanger sur la manière dont les espaces de nature et agricoles peuvent être protégés et valorisés et sur la relation entre ces espaces et les espaces construits.

Etapes suivantes...

Des ateliers sur les secteurs ciblés de développement auront lieu avec les riverains et les acteurs concernés.
Une phase de restitution sera organisée pour revenir vers les habitants avec le PLU pour échanger une dernière fois avant d'être approuvé et finalisé.

Reprise des études	Lancement de la concertation	Exposition publique Ateliers et visites de sites à enjeux	Réunion publique	Arrêt du projet PLU	Enquête publique	Approbation du PLU
Automne-hiver 2020	Printemps 2021	Printemps été / automne 2021	Automne 2021	Hiver 2021	Printemps 2022	Eté 2022

Code semi-naturel : 1-2 fauches par an

Code rustique : 1 tonte tous les 2-3 mois

Code traditionnel : 1 tonte par mois

Orchidées sauvages au cimetière

Gestion différenciée des espaces naturels

La gestion différenciée ou raisonnée est un mode de gestion respectueux de l'environnement, qui s'adapte à l'usage des lieux. Elle vise à :

- préserver l'environnement
- renforcer la biodiversité en favorisant la diversification des paysages, des milieux et des espèces
- limiter la pollution
- rationaliser la gestion des espaces verts.

Ce nouveau mode de gestion, associé à la démarche de suppression des produits phytosanitaires engagée depuis 2015, a conduit le service d'entretien des espaces verts à changer de méthodes, d'organisation du travail et invite à l'acceptation de la végétation spontanée.

Chaque espace vert et naturel est classé selon un code qui fixe les niveaux d'entretien, du profil horticole au profil naturel.

"Entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible"
Marie Novau

En fonction de leur usage et de leurs caractéristiques, les espaces verts reçoivent un niveau d'entretien différent selon des techniques spécifiques. Des interventions moins systématiques et plus adaptées permettent de garantir des espaces plus équilibrés et de promouvoir le retour de la biodiversité.

Par exemple, l'application de fauches tardives et la mise en place des prairies fleuries permettent de limiter le nombre d'interventions et de créer des réservoirs de biodiversité.

Le service technique a élaboré un plan de gestion différenciée sur l'ensemble du territoire communal. Une phase test est en cours depuis 2018 sur le nouveau cimetière et le lotissement du Bézinat. Cette expérimentation affiche déjà de bons résultats et des retours positifs des administrés.

Si vous avez des questions : contact@mairie-castelmaurou.fr

Une partie des agents du service technique

Balade entre Castelmaurou et Rouffiac

Voici les chemins de randonnée aménagés par la CCCB. 2 heures de marche pour profiter de la nature.

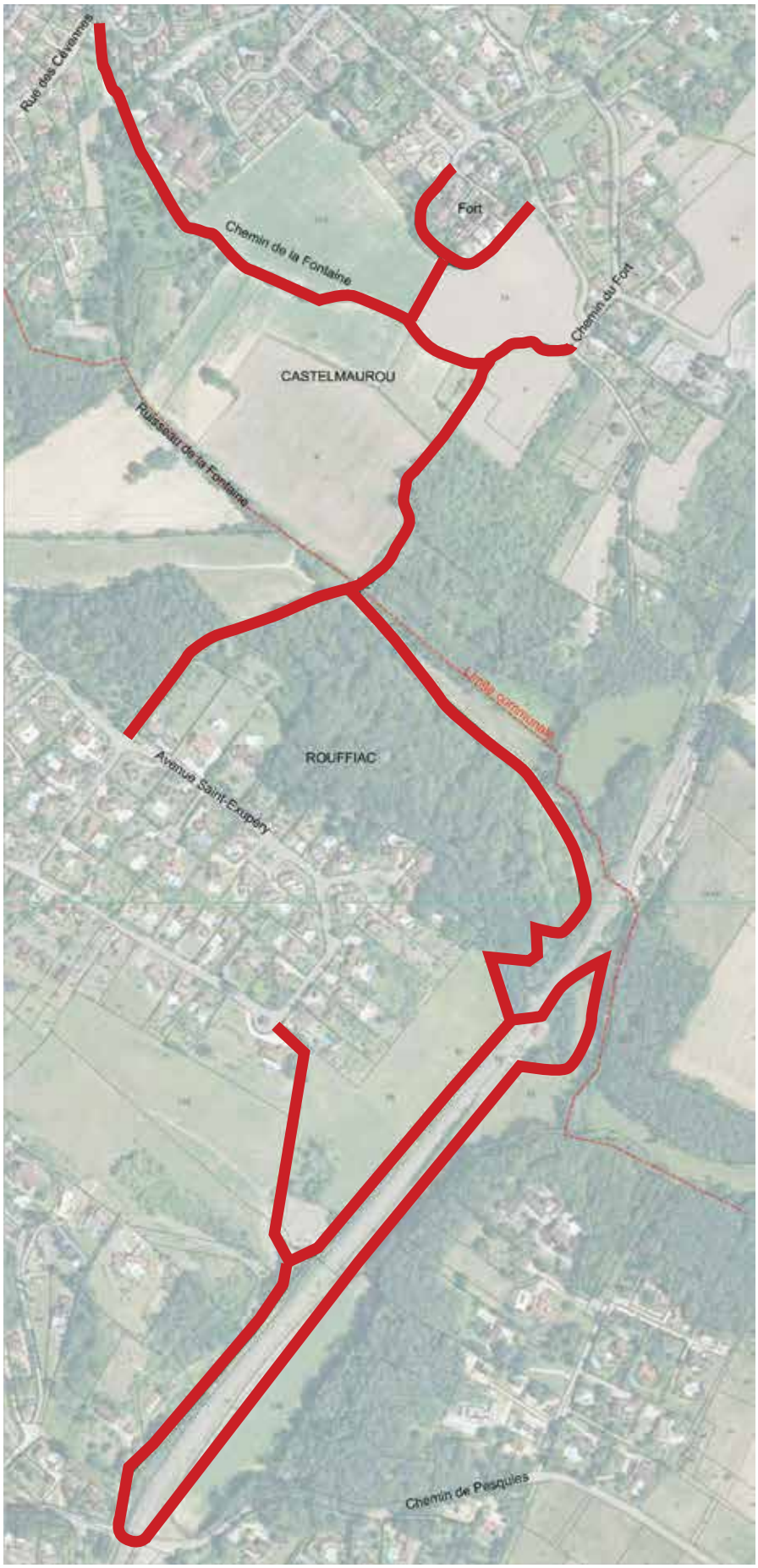

Renouvellement du comité consultatif antennes-relais

Le Conseil municipal a renouvelé le comité consultatif sur les antennes relais.

Ce dernier a comme missions : d'informer les habitants sur la problématique des ondes électromagnétiques, d'étudier les différentes demandes d'implantation ou de modification d'antennes à partir de critères qui seront définis collectivement, de donner un avis consultatif sur les projets des opérateurs et de dialoguer avec les opérateurs de téléphonie mobile.

Ce comité est notamment composé de citoyens.

Proposez votre candidature :
contact@mairie-castelmaurou.fr

Respectons les propriétés privées

Certains plans ou applications montrent des passages de randonnées qui n'existent pas. Ne traversez pas les champs travaillés, respectez les panneaux "propriété privée" et les grillages. Ces infractions sont passibles d'amende.

Compostez pour réduire vos déchets

Un nouveau composteur de 600 l

La CCCB change le modèle du plus grand composteur. Ce dernier ressemble plus au composteur de 400L, 1 mètre de haut, un diamètre de 1,04 m, moins imposant que le précédent.

Demandez vos bacs de déchets verts

Le ramassage des végétaux a lieu le jeudi des semaines impaires. **Deux bacs de déchets verts sont désormais à votre disposition pour votre confort et pour protéger la santé des agents de collecte.** Ils sont destinés à recevoir la tonte, les feuilles et branchages.

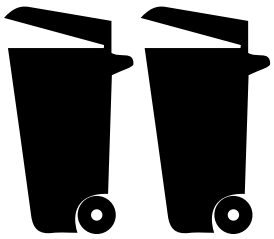

Pour plus d'infomations et pour réserver vos bacs, appelez le service environnement de la communauté des communes :

05 34 27 13 65

Ça se recycle ou pas ? Demandez à vos enfants !

En janvier pour l'école élémentaire et en mars pour l'école maternelle, Aurélien et Christophe, du service Environnement de la CCCB, ont expliqué le tri aux élèves des écoles.

Questions-réponses, jeux... les enfants ont été surpris de la quantité de déchets que l'on peut mettre dans le bac jaune par exemple...

Après cette sensibilisation au recyclage des déchets, des bornes de collectes d'emballages de compotes, de piles, de bouchons, de capuchons de stylos ont été installées dans l'école élémentaire.

Des ateliers de ramassage de déchets par classe ont lieu. Les ramasseurs utilisent des pinces. Ces déchets sont pesés et un diagramme est établi pour voir l'évolution au cours du temps. Suivons leur exemple !

Un point sur les travaux du centre-bourg

Démolition d'un préau à l'école

Le préau, devenu dangereux, de l'ancienne école maternelle a été démoli lors des vacances de printemps. Désormais, les élèves vont pouvoir profiter d'une cour plus grande.

Avant

Pendant

Le futur court de tennis couvert

La Communauté de Communes des Coteaux Bellevue va réaliser un court de tennis couvert sur la commune de Castelmaurou.

Ce nouveau bâtiment sera construit en lieu et place du court n°3 entre le skate-park et le local de la police intercommunale. Le projet est au stade du permis de construire et les travaux doivent débuter en juin pour se terminer en novembre 2021.

La commune fixera des heures pour les livraisons du chantier, afin de déranger le moins possible les accès aux écoles et le fonctionnement du complexe sportif.

Pour des raisons de sécurité, le skate-park et le city-stade pourront être fermés pendant une partie des travaux.

Le Domaine des Figuiers

C'est une opération portée par Kaufman & Broad et le bailleur social Altéal. La partie voies et réseaux divers est terminée et le gros oeuvre s'achèvera en septembre 2021.

Ensuite, les entreprises de second oeuvre se mettront au travail pour une période d'un an. La livraison de l'opération est prévue au dernier trimestre 2022.

Un balisage va être mis en place pour indiquer les parkings et zones d'attente des camions s'ils ne peuvent pas entrer directement sur le site.

Nous serons vigilants tout au long de ce chantier pour limiter la gène occasionnée par les travaux.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour signaler toute problématique.

ALAE : Coupe de France du Potager

Les enfants de l'élémentaire ont créé un espace de jardinage, l'ont décoré, peint, semé, bêché...

Tous les jours ils en prennent soin et se sont incrits à la "Coupe de France du Potager".

Cette belle initiative du service périscolaire s'inscrit dans le projet éducatif "De la terre à l'assiette...".

ALSH : sensibilisation des enfants aux comportements piétons et conducteurs dans la ville (avec Buggy Brousse et la Police intercommunale).

ALAE maternelle : travail sur le tri

Les Super héros au repos...

ALAE : du hockey dans la cour de l'école...

ALAE : un atelier numérique à l'AlphaB

La nouvelle coordinatrice du service périscolaire et directrice de l'ALAE/ALSH maternelle

Forte de 18 années d'expériences, dans le domaine de l'animation socio-culturelle, **Flora Lorenzo** s'est fixé comme objectif de fédérer les acteurs éducatifs autour des besoins de l'enfant.

ALAE / l'AlphaB : spectacle L'Ogresse poilue

RAM - le Relais d'Assistantes Maternelles

Le RAM est un service public intercommunal qui a comme vocation l'accueil, l'écoute et l'accompagnement dans les démarches administratives des familles en recherche d'un mode de garde pour leur enfant.

Pour les assistantes maternelles, le relais a un rôle de soutien au niveau de leur statut et dans leurs pratiques éducatives auprès des enfants qu'elles accueillent.

Le RAM accueille assistantes maternelles et enfants de Castelmaurou tous les mercredis de 10h à 12h dans la salle mutualisée de l'école maternelle Les 4 collines.

C'est un lieu qui permet aux enfants d'entrer dans la vie collective en douceur, tout en respectant leur rythme. En jouant ensemble et en participant à des animations, ils s'ouvrent ainsi sur l'extérieur et se préparent à l'entrée à l'école. Tout ce qui est proposé par le relais a pour objectif l'épanouissement et le bien-être de l'enfant.

Anouk BONANNI,
la nouvelle responsable,
vient d'arriver.

Permanence administrative à la crèche de Montberon : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h - 17h

Relais d'assistant(e)s Maternelle
Crèche "Au Mont Doudou"
Place de l'Eglise, 31 140 Montberon
Tél.: 09 64 14 32 95 (RAM)
ramcoteauxbellevue@orange.fr

Téléassistance 31 - un service gratuit du Conseil départemental

Téléassistance 31 est conçue pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap.

Comment ça marche ?
Téléassistance 31 permet de vivre chez soi en toute sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. On peut lancer un appel de n'importe quel endroit de son habitation en appuyant sur une télécommande légère, conçue pour être conservée sur soi (sous forme de pendentif ou de bracelet).

Le transmetteur, boîtier placé à proximité du téléphone, compose alors le numéro du service de téléassistance (pas besoin de décrocher le combiné).

Un professionnel, formé à l'écoute et entraîné à analyser rapidement les situations, appelle aussitôt la personne identifiée. Si elle n'est pas en mesure de répondre (chute éloignée du téléphone, perte de connaissance…), la procédure d'urgence est alors lancée : appel des proches, amis ou voisins et conjointement, si nécessaire, intervention des secours d'urgence (pompiers, police, médecin...).

Les demandes doivent être déposées sur le site :
www.haute-garonne.fr/aide/teleassistance-31
Téléphone : **05 34 33 32 04**
Email : **teleassistance@cd31.fr**

ou auprès du
Conseil départemental de la Haute-Garonne
Direction politiques territoriales et infrastructures,
Service aménagement territorial (Téléassistance)
1, boulevard de la Marquette, 31090 Toulouse

Personnes âgées et / ou vulnérables

Il est encore temps de vous inscrire sur le registre de la mairie pour des situations délicates, comme la canicule, le grand froid, la crise sanitaire ou autre problème majeur.

Plus d'informations à l'accueil de la mairie : 05 61 37 88 11
ou sur : www.mairie-castelmaurou.fr

Covid

Depuis le début de l'année, la mairie tient une liste des personnes qui souhaitent être vaccinées et ne savent pas ou ne peuvent pas aller sur le site santé.fr. Elle les a inscrit dès qu'un créneau s'est libéré dans un centre de vaccination.

Commerçants / artisans / professions libérales

Retrouvez la liste des professionnels du village sur le site de la mairie : www.mairie-castelmaurou.fr

Votre entreprise est installée sur la commune, vous souhaitez figurer sur la liste des professionnels du site de la mairie ? Envoyez vos coordonnées par email à contact@mairie-castelmaurou.fr.

Permanence emploi à l'AlphaB

Un mercredi sur deux, de 10h à 13h, à l'AlphaB médiathèque, une personne de CBE du NET vous reçoit sur rendez-vous pour répondre à vos questions concernant l'emploi.

Rendez-vous au secrétariat de la CCCB : 05 34 27 20 50
coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr

AGIR ENSEMBLE CASTELMAUROU

Chers Castelmaurousiennes et Castelmaurousiens

Après la période d'observation nécessaire à la prise de fonctions, l'équipe « Agir ensemble » a démarré la mise en œuvre de son programme. 2021 sera donc une année de transition.

Transition démocratique dans la gouvernance,

Transition dans la méthode avec plus de participation citoyenne. Le dispositif des référents de quartiers est lancé et d'autres projets intègrent déjà une concertation des habitants (plan communal de mobilité, concertation dans le cadre de la révision du PLU...),

Transition vers des projets structurants, attendus depuis plusieurs années et répondant aux besoins de la population. A notre arrivée nous avons trouvé peu, voire pas de projets d'intérêt général en cours d'élaboration. D'où la nécessité de définir les priorités et de lancer les études indispensables pour ensuite établir les plans de financements, solliciter les subventions et ensuite démarrer les réalisations.

2021 sera donc essentiellement consacrées aux études : pour d'abord améliorer la mobilité et les infrastructures communales, moderniser la mairie, construire le restaurant de l'école maternelle dès 2022. A cette date nous devrions pouvoir lancer également le projet d'un bâtiment pour abriter les services techniques. Ils occupent en effet à l'heure actuelle, des locaux indignes et incompatibles avec un service optimum. Dans le même temps, nous réaliserons des aménagements d'amélioration à l'école élémentaire.

Cette première étape, invisible comme les fondations d'une maison, est fondamentale pour construire notre commune sur des bases d'autant plus solides qu'elles prennent en compte les avis du plus grand nombre des Castelmaurousiens.

Les élus de « Agir Ensemble »

TOUJOURS DYNAMIQUES AVEC VOUS

Vos élus de l'opposition restent vigilants

Où en sommes-nous de la remise en état de la Route de Lavalette ?

Une réunion sur le terrain entre la Mairie, le Département, Kaufmann et Broad et les riverains a eu lieu le 8 février 2021 pour faire constater les dégradations de la Route de Lavalette suite aux nombreux passages de camions de terre.

Nous étions présents, suite à notre demande en Conseil Municipal, pour constater les importantes détériorations engendrées. Les intéressés (terrassier, Département) se sont engagés à effectuer les travaux nécessaires afin de sécuriser cette voie et remettre en état les accès aux propriétés des habitants.
Les travaux devaient commencer le 15 mars, à ce jour rien de nouveau !
Outre les travaux de réfection, il serait judicieux d'envisager une sécurisation de cette route qui est très empruntée et à trop grande vitesse. Le manque de trottoirs augmente l'insécurité des riverains et des piétons qui l'utilisent chaque jour.

Une étude pour des travaux serait nécessaire pour permettre l'implantation de chicanes, de radar, de coussins berlinois ou autre infrastructure qui sécuriseraient cette chaussée.

Accès Rue des Collines

Cette voie nouvelle dessert les habitations et l'école maternelle entre la route de Lapeyrouse et la rue du Bézinat.

En Conseil Municipal, nous avions fait le constat de l'absence totale de panneaux de signalisation.

En effet, hors le sens interdit, aucun autre panneau ne permet d'annoncer cette interdiction.
Pas d'interdiction de tourner à gauche ou à droite quand on roule route de Lapeyrouse. De plus, un «céder le passage» à minima devrait être installé afin d'éviter les risques d'accident en quittant la rue des 4 collines.
Il serait judicieux d'implanter les panneaux routiers nécessaires pour la sécurité de tous !

Nous restons constructifs mais vigilants au bien-être de tous les habitants de Castelmaurou.

Energie et Harmonie

Immunisée contre le Covid

C'est bien connu, l'activité physique permet de se maintenir en bonne santé et de garder la tête sur les épaules. Nous en avons bien besoin en ce moment !

Afin d'éviter le repli sur soi lié à ce climat qui peut être anxiogène, et dès le début du confinement, nous avons adapté tous les cours (tai-chi, qi gong, jeux d'opposition...) en visio, pour les adultes et pour les enfants. Cela à permis à tous les adhérents de bénéficier de tous les cours. A Castelmaurou, nous avons proposé 4 séances par semaine pour les adultes, nous avons enregistré les cours en vidéo, pour ceux qui n'ont pas d'ordinateur, nous avons fait des fiches d'exercices... Personne n'a été oublié ! Depuis décembre, certaines séances ont pu être reprises en présentiel : un grand bol d'air frais !

Merci aux adhérents pour leurs encouragements.

06 15 56 53 46 / nrjarmonie@gmail.com / *www.nrjarmonie.com*

Anciens combattants

Rétrospective de l'Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Castelmaurou

En 1929, les anciens Combattants 1914-1918, aidés par la Municipalité, formèrent les bases de notre association. Chaque année, le jour du 11 novembre ils se retrouvaient devant le monument, et avaient une pensée pour ceux qui étaient tombés au champ d'honneur. Le 27 juin 1944, 15 résistants sont fusillés par les SS à Castelmaurou, ceux de 14-18 leur rendent hommage. En 1949 les anciens Combattants des 2 guerres se regroupent et c'est en 1968 que les Anciens d'Afrique du Nord 1954-1962 les rejoindront. Cette Association poursuit tout au long des années, le devoir de mémoire, initié il y a presque cent ans par les « Poilus », héros de la grande guerre. L'Association participe à toutes le commémorations.

05 61 35 70 62 / honore.couzinet@wanadoo.fr

Modélisme Club

La vie continue

L'année 2020 avec la crise sanitaire a profondément marqué la société à tous les niveaux. Avec grande tristesse, CMC a dû interrompre les animations auprès des élèves qui fréquentent le service périscolaire, mais également les activités hivernales en Indoor.

Le lien associatif a cependant été maintenu : la période de confinement a été propice aux projets de construction divers et variés et aux partages d'idées entre adhérents.

Dès l'allègement du confinement, les activités ont pu reprendre à l'extérieur, l'Assemblée générale a pu avoir lieu et l'interclub a été organisé au mois de septembre dans le respect des préconisations sanitaires et grâce à toutes les bonnes volontés. Des aménagements ont été réalisés au terrain et un projet d'allongement de la piste bâchée a été acté. Le développement d'une activité hydravion initié cet été est également en cours.

D'autres projets, notamment à destination des plus jeunes, sont en réflexion.

07 60 90 19 28 / cmc.aero31@gmail.com

F : CMC castelmaurou modelisme club

Foot vétérans

Association créée en 2002 pour la pratique du football au niveau Vétérans, en loisirs. Qui dit loisirs, dit prendre du plaisir, c'est notre objectif... Nous jouons sans pression, même si nous essayons toujours de gagner ! Nous sommes un peu plus de 20 membres, de 35 à 65 ans, de Castelmaurou, mais pas que, et nous réunissons tous les vendredis soirs pour rencontrer des équipes voisines, en Haute-Garonne et dans le Tarn en matchs aller-retour comme les vrais, en alternance au stade de Castelmaurou ou chez l'équipe adverse. Hors Covid, nous jouons une trentaine de matchs par saison. L'association organise également un tournoi de foot en salle annuellement, début décembre, au bénéfice du Téléthon.

Enfin, des moments conviviaux sont organisés régulièrement avec les membres. La bonne ambiance fait la force de cette équipe et il est indispensable d'avoir un bel état d'esprit pour en faire partie !

06 07 85 55 43

Groupe de Recherches des Fusillés du Bois de la Reulle Gragnague / Castelmaurou

Le 27 juin 1944, 16 résistants ont été amenés dans le Bois de la Reulle par la division Das Reich de la Gestapo. Un seul s'est échappé, les 15 autres étant assassinés. Dès la Libération de Toulouse, 10 corps ont été identifiés et récupérés par leurs familles. Les 5 inconnus ont été d'abord inhumés dans un cimetière toulousain, ensuite amenés à Castelmaurou en 1990 grâce à l'élévation d'un caveau dédié par Monsieur Lucien Pouget, maire.
En 2006, des recherches ont été lancées pour identifier les 5 Martyrs inconnus, grâce aux bénévoles, à l'équipe municipale élue en 2008 derrière Madame Magali Mirtain, à l'équipe du laboratoire de l'IML de Strasbourg dirigée par Madame Christine Keyser, Monsieur Jean-Michel Peltier Procureur de la République Adjoint près le Tribunal de Grande Instance de Toulouse. A ce jour, 4 ont été identifiés. Les recherches se poursuivent en France, en Allemagne, en Belgique, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis afin d'identifier l'ultime inconnu.
https://www.les-fusilles-du-bois-de-la-reulle.fr

Bienvenue bébé

DUCASSOU VADOT Wayatt - 06/12/2020
CRASSAC Ayline - 09/12/2020
DARRICAU Arthur - 26/01/2021
FOURNIER Lola - 28/01/2021
WOZIWODA Alix - 04/02/2021
LOZES Eden - 09/02/2021
DURAND Ugo - 19/02/2021
GEIL Gabin - 17/03/2021
PARTEZANA Olivia - 17/03/2021
ZANONI Mateo - 17/03/2021
BOUFENECHE Lina - 29/03/2021
PARRA Matias - 15/04/2021

Mariages

22/12/2020 - BOUFENECHE Soraïa et FLUMIAN Sandrine
18/02/2021 - HARDY Alain et LANDEZ Sylvia

Départs

10/12/2020 - FOURNIER Sylvette, épouse HEÏD
12/12/2020 - MORA Suzanne, épouse REYNAUD
15/12/2020 - GUILLEN Alfred
17/12/2020 - DESCOUX Noëmie, épouse GERMA
19/12/2020 - CLAVERY Patrick
02/01/2021 - ARNOLD Lydia, épouse PARRA
29/12/2020 - MARCADIÉ Marie, épouse APARICIO
11/01/2021 - ROURA Jean
17/01/2021 - CRUILLES Marie, épouse CARRETIER
30/01/2021 - LAFONTAS Alain
02/02/2021 - CLAMENS Henri
05/02/2021 - BERNARD Perlette, épouse RASTOUL
20/02/2021 - MANNAI Ali
22/02/2021 - NOVOA Carmen, épouse CAMBOULIVES
05/03/2021 - PORTAL Joannès
06/03/2021 - HOURLIAC Bernard
09/03/2021 - NICOLA Daniel
09/03/2021 - LEGRAVEREND Dominique
13/03/2021 - LAUSSUCQ Claude
20/03/2021 - ROUQUETTE Irénée
28/03/2021 - TAILLEFER Huguette
01/04/2021 - DAL COMPARE Michèle, épouse ESCAZAUX
06/04/2021 - COLOMBIÉ Raymond
06/04/2021 - PEREZ Magdelena
09/04/2021 - PLANCHE Jacques
13/04/2021 - PIERRAT Marie
14/04/2021 - LABORIE Georges
18/04/2021 - BOYER Elie
24/04/2021 - BORRAS Didier
29/04/2021 - TONON Francesco
29/04/2021 - NIVET Francis
02/05/2021 - PENDANS Jean-François

Quelques dates à noter...

si la situation sanitaire nous le permet

MAI

Vendredi 28 mai 2021
MATIN - DES LIVRES ET MOI
ATELIER POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES
À l'AlphaB
Inscriptions : RAM

Samedi 29 mai 2021
10h - 18h - CASTEL EN LIVRE
À l'école élémentaire
Rens.: Mairie

JUIN

Samedi 5 juin 2021
PLU - ATELIERS THÉMATIQUES CONSACRÉS AU CENTRE-VILLE ET À «L'AIRE DE PROXIMITÉ»
Renseignements et inscriptions en Mairie

Vendredi 11 juin 2021
PAUSE CAFÉ DES AIDANTS
Je n'arrive pas à prendre de décisions à sa place
À l'AlphaB
Inscriptions : AFC Montastruc

Vendredi 11 juin 2021
19H - SPECTACLE MUSICAL
La Trace du Papillon
Voyage musical à travers l'œuvre des poètes arabes Mahmoud Darwich (Palestine) et Nadia Tueni (Liban). Un violon, une clarinette basse, des percussions et la musique des mots...
Sur le parvis de l'AlphaB
Rens.: l'AlphaB

Samedi 12 juin 2021
PLU - ATELIERS THÉMATIQUES CONSACRÉS À LA PRÉSERVATION DES ESPACES DE NATURE ET AGRICOLES
Renseignements et inscriptions en Mairie

Vendredi 18 juin 2021
MATIN - DES LIVRES ET MOI
ATELIER POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES
À l'AlphaB
Inscriptions : RAM

18, 19, 20 juin 2021
FÊTE LOCALE
En attente de l'accord préfectoral

Dimanche 20 juin 2021
8h - 18h - 1ER TOUR DES ÉLECTIONS DEPARTEMENTALES ET RÉGIONALES
Au gymnase

Lundi 21 juin 2021
BÉZIN'ART - FÊTE DE LA MUSIQUE
En face du cinéma Le Méliès
Rens.: Classisco et Mairie

Samedi 26 juin 2021
COMMÉMORATION
9h - au Bois de la Reulle
11h - au Monument aux Morts
Rens : Souvenir Français

Samedi 26 juin 2021
15H - SPECTACLE HIP-HOP
L'arbre des Découvertes **pour les 0-4 ans**
Un personnage un peu atypique et drôle se promène dans la forêt et trébuche sur les grosses racines d'un arbre... un arbre bien mystérieux et qui cache dans ses fruits des trésors et surprises toutes aussi étonnantes les unes que les autres.
À l'école maternelle Les 4 Collines
Rens.: l'AlphaB

Samedi 26 juin 2021
CHALLENGE PLANEUR
Au bout du chemin de Lourmet
Rens : CMC aéromodelisme

Dimanche 27 juin 2021
8h - 18h - 2ÈME TOUR DES ÉLECTIONS DEPARTEMENTALES ET RÉGIONALES
Au gymnase

JUILLET

Samedi 3 juillet 2021
16H - 20H - MÉMO S'INVITE...
Sur le thème de la nature
Troc de graines, espace lecture, ateliers créatifs pour les enfants, atelier livre nature, animation tablette et deux spectacles des Tantines de Labastide Saint Sernin à 16h30 et 18h30, apéro...
Au parc de la Cédraie de Rouffiac
Rens.: l'AlphaB

Mardi 6 et samedi 10 juillet 2021
CANNES'TELMAUROU
Au cinéma Le Méliès
Rens.: Le Méliès

Samedi 10 juillet 2021
20H30 - CONCERT DE RAP *Denfima*
Denfima est un rappeur toulousain hors du commun, un anti-héros ! Son univers est un subtil mélange de décontraction et de provocation, de réalité et de fictions.
Sur le parvis de la salle des fêtes
Rens.: l'AlphaB

Mercredi 14 juillet 2021
11H30 - COMMÉMORATION
au Monument aux Morts
Rens.: Mairie

Vendredi 16 juillet 2021
PAUSE CAFÉ DES AIDANTS
Je ne reconnais plus mon proche
À l'AlphaB
Inscriptions : AFC Montastruc

SEPTEMBRE

Samedi 4 septembre 2021
10H-13H - FORUM DES ASSOCIATIONS
Rens : Mairie

Samedi 4 septembre 2021
20H30 - SPECTACLE JAZZ KAZBAK
une rencontre autour des musiques d'Europe de l'Est, l'électro et le hip-hop entre une contrebasse, une batterie et une clarinette. Un trio pour vous faire danser, frissonner, valser...
Au Parc des Cèdres du Château
Rens.: l'AlphaB

OCTOBRE

Dimanche 3 octobre 2021
FÊTE DU VIN ET DE LA NATURE
Rens : Mairie

ENTREE GRATUITE

Un salon du livre à Castelmaurou

Lorsque la nouvelle équipe municipale est entrée en fonction, une commission a eté constituée, en charge de dynamiser Castelmaurou autour d'un projet à la fois culturel et festif. Il est apparu comme une évidence que nous avions tous besoin de nous retrouver autour d'un évènement rassemblant toutes les générations. Notre groupe de travail composé d'élus et de bénévoles s'est mis au travail et forts de nos discussions lors de rencontres avec les habitants de la commune, nous sommes tombés d'accord pour créer un évènement culturel, convivial, qui se déroulera désormais tous les ans, à la même période. C'est ainsi qu'est né notre salon du livre «Castel en Livre» dont la première édition aura lieu le 29 mai prochain.

35 auteurs seront présents, autour d'ateliers et conférences, de jeux. Nous devons les remercier chaleureusement car la majeure partie d'entre eux a accepté de venir gracieusement à notre rencontre. C'est le cas de Céline Denjean, notre marraine, Jean Pierre Alaux, Sylvie Vauclair, Magyd Cherfi… impossible de les citer tous.

Nous avons lancé, pour l'occasion, un concours de nouvelles qui a rencontré un vif intérêt avec notamment la participation de nombreux auteurs en herbe.

Ce salon n'aurait pas vu le jour sans l'enthousiasme des bénévoles et sans l'aide de notre maire qui, emballée par ce projet, a mis à notre disposition les moyens techniques de la commune et proposé au Conseil Municipal le vote d'un budget nécessaire à sa réalisation.

A quelques jours de l'évènement, nous croisons les doigts pour qu'il puisse se dérouler normalement ou presque car les masques seront toujours de rigueur et nous serons encore vigilants sur le respect des gestes barrières. Venez nombreux, car c'est vous qui ferez le succès de "Castel en Livre" dont la renommée participera au rayonnement de notre commune.

Programme :

RENCONTRE AVEC LES AUTEURS et dédicaces
tout au long de la journée

SCRAPBOOKING, avec l'aide de l'association Pause Scrap
Création d'un marque-page
de 10h à 12h et de 14h à 16h par groupes de 6 personnes

ESCAPE GAME - ANNULÉ
dans la Salle Alpha de la médiathèque l'AlphaB
à 11h, 14h, 15h30 par groupe de 6 personnes de plus de 13 ans

CONFÉRENCES - DEBAT
11h - avec Céline DENJEAN
16h - avec Sylvie VAUCLAIR et Jean Pierre ALAUX

CONCOURS DE NOUVELLES
12h - remise des prix

L'OCCITANIENNE
18h - projection au cinéma Le Méliès,
dédicaces du réalisateur Jean Périsse

Avec le concours du Comité des fêtes qui tiendra une buvette et de la librairie Les Passantes de l'Union

www.mairie-castelmaurou.fr
Castel en livre

Auteurs présents :

Maylis Adhémar, Jean-Pierre Alaux, Mathieu Arnal, Joël Attard, Herjia Jeremy Averous, Béatrice Balti, Elyssa Bejaoui, Emily Blaine, Muriel Carchon, Yves Carchon, Brigitte Carrere, Serge Carrere, Patrick Caujolle, Magyd Cherfi, Guillaume Coquery, Céline Denjean, Nicolas Druart, Denis Faick, Christophe Guillaumot, Yannick Hatton, Philippe Kallendrun, Eva Kopp, Nadine Lamaison, Sandra Leon, Virginie Lloyd, Marie Constance Mallard, Santiago Mendieta, Jean-Benoît Meybeck, Alain Monnier, Dominique Montalieu, Gerard Muller, Georges Muratet, Celine Servat, Sylvie Vauclair, Cloe Vigneron Doumerc, Anne Waddington